



L'an deux mille vingt-deux, le douze avril  
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme  
MOULIN Catherine, Maire,  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Date de convocation : 04/04/2022  
Présent-es : **Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis  
HOEZELLE, Catherine LESNES, Olivier MARTIN, Régis MOREL,  
Catherine MOULIN, Nathalie VERGEON**  
Absent-es : Victoire BEAUJOU, Françoise ROMANET, Noémie SERRU  
Pouvoirs : Victoire BEAUJOU à Nathalie VERGEON, Françoise ROMANET à  
Catherine LESNES et Noémie SERRU à Catherine MOULIN

**Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des  
collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de  
séance.**

**M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.**  
Secrétaire : M Francis HOEZELLE

**DCM 2022/11 : Affectation des résultats 2021 au BP 2022-Budget Eau et Assainissement**

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le CA 2021 statuant sur l'affectation de ce  
même exercice, considérant les éléments suivants :

Restes à réaliser dépenses	40 416,49 €	
Restes à réaliser recettes	240 465,64 €	
<b>Restes à réaliser net (1)</b>		<b>200 049,15 €</b>
Dépenses d'investissement	289 800,74 €	
Recettes d'investissement	250 653,22 €	
<b>Solde d'exécution SI de l'exercice</b>	<b>- 39 147,52 €</b>	
001 (Budget 2021)	- 18 757,78 €	
<b>Solde d'exécution cumulé SI (2)</b>		<b>- 57 905,30 €</b>
<b>Excédent d'Investissement SI (1+2)</b>		<b>42 143,30 €</b>
Dépenses de fonctionnement	106 762,39 €	
Recettes de fonctionnement	106 258,51 €	
Résultat de l'exercice Section Fonctionnement (3)	- 503,88 €	
002 (Budget 2021) (4)	66 998,42 €	
<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER (3+4)</b>		<b>66 998,42 €</b>

Couverture du besoin de financement de la SI : 0,00 €  
Report au 001 - Budget 2022 : - 57 905,30 €€  
Report au 002 - Budget 2022 : 66 998,42 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation de résultats tel que présentée ci-dessus

Faux la Montagne, le 28 avril 2022,

La Maire

C.MOULIN

